Auvergne, Haute-Loire
Langeac
couvent de dominicaines actuellement musée dit Historial Agnès de Langeac

bourse de corporal : ornement vert n°1

Références du dossier

Numéro de dossier : IM43001004
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale tissus et ornements liturgiques en Auvergne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bourse de corporal
Précision sur la dénomination : ornement vert

Compléments de localisation

Historique

Avec un tissu dit "bizarre" des premières années du 18e siècle, la bourse de corporal a été confectionnée peut-être un peu plus tardivement, le tissu de la croix rajouté en applique de même que les galons.

Période(s) principale(s) : 1er quart 18e siècle, 1ère moitié 18e siècle

Description

Le revêtement de la bourse de corporal est constitué de deux pièces de damas. Au centre a été rapportée une croix de tissus gros de Tours et gros de Tours liseré, bordée de galons de lame dorée. Les soufflets sont de satin liseré liés en taffetas et lié en sergé 3 lie 1 sens S. Un galon de passementerie dorée borde le tout.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : tissu

Matériaux : soie (trame) : damas, gros de Tours, liseré ; soie (chaîne)

Mesures : h : 24 la : 20

Représentations :
croix, fleur

Le tissu du fond est un damas à décor de motifs exotiques dits "bizarres", celui de la croix est orné de fleurs roses et motifs blancs.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la commune,

Illustrations

Vue générale
Phot. Christian Parisey
IVR84_20174300461NUC4A

Dossiers liés

Édifice : couvent de dominicaines actuellement musée dit Historial Agnès de Langeac (IA43000674) Auvergne, Haute-Loire, Langeac

Auteur(s) du dossier : Maryse Durin-Tercelin
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Vue générale

IVR84_20174300461NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation